



Masseur(euse) kinésithérapeute

Famille : SOINS
Sous-famille : Soins de rééducation
Code métier : 05130

▶ Information générale

Définition :

Elaborer un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soins.

Mettre en oeuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion de l'handicap.

Autres appellations :

Kinésithérapeute
Masseur
Physiothérapeute (Québec)

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme d'état de masseur kinésithérapeute

▶ Activités

- Conseil, éducation, prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique
- Etudes et recherches dans les domaines en lien avec la kinésithérapie, la rééducation, réadaptation et réhabilitation
- Examen, recueil de données, d'informations et diagnostic nécessaire à l'intervention du kinésithérapeute
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Interventions et soins en kinésithérapie
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Organisation et coordination des soins
- Veille professionnelle et développement professionnel continu

▶ Savoir-Faire

- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage en kinésithérapie et en santé publique
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention kinésithérapique
- Elaborer un diagnostic en kinésithérapie
- Gérer une structure et ses ressources
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Mettre en œuvre les activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le domaine de la kinésithérapie
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

▶ Connaissances requises



Description	Niveau de connaissance
Communication et relation d'aide	Connaissances opérationnelles
Éducation santé	Connaissances opérationnelles
Ergonomie	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Kinésithérapie	Connaissances approfondies
Médicales générales et/ ou scientifiques	Connaissances approfondies
Méthodes de recherche en soins	Connaissances générales
Psychosociologie du handicap	Connaissances opérationnelles
Qualité	Connaissances générales
Santé publique	Connaissances générales
Sport et techniques sportives	Connaissances opérationnelles
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Connaissances générales

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecins prescripteurs ou consultés pour avis et prescriptions
- Equipe soignante inter-professionnelle pour la coordination des soins
- Services sociaux pour l'orientation des patients
- Psychologues et neuro-psychologues pour avis
- Fournisseurs d'orthopédie médicale et orthoprothésiste pour la fourniture et la pose de matériels

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme d'état de masseur kinésithérapeute

Correspondances statutaires éventuelles :

- Masseur kinésithérapeute

Passerelles :

- Formateur des professionnels de santé
- Coordinateur de parcours en santé
- Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales